

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / Fax: +251 11 5 517 844
website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF
Vingt-septième session ordinaire
7-12 juin 2015
Johannesbourg (Afrique du Sud)

Assembly/AU/9 (XXV)
Original : Anglais/Français

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA SITUATION AU MOYEN
ORIENT ET EN PALESTINE**

RAPPORT SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT ET EN PALESTINE

I. INTRODUCTION:

1. La question palestinienne continue de faire l'objet d'intérêt et de suivi de la part de l'Union africaine en solidarité avec le peuple palestinien dans la lutte qu'il mène pour recouvrer son Etat occupé par le colonisateur israélien depuis 1967 et dans l'affirmation de son droit à exister comme Etat sur l'ensemble du territoire palestinien avec Jérusalem Est comme capitale. La Position africaine soutient également le retrait immédiat d'Israël des hauteurs du Golan syrien et du sud du Liban.

2. La position africaine sur la situation en Palestine s'inscrit dans le cadre de l'appui au partenariat afro-arabe à travers le soutien à une question essentielle pour le monde arabe. Elle est conforme aux valeurs partagées de liberté, de justice et aux principes humanitaires que défend l'Afrique, dans les fora internationaux. L'UA partage ces valeurs avec de tous ceux qui défendent les droits des Palestiniens et œuvrent pour que la Palestine recouvre son droit à l'existence en tant qu'Etat pivot dans une région où se concentre beaucoup d'histoire de l'humanité et des religions et qui est considérée comme le berceau des prophètes, des messages et des civilisations que le monde se doit de préserver.

3. Au cours de la période considérée, les élections israéliennes ont occupés les devants de la scène et jeté de l'ombre sur les efforts de redynamisation de la paix notamment à la faveur de certains développements sur la scène internationale et la paralysie de la position des États-Unis en raison de la froideur des relations entre l'administration Obama et le gouvernement de Netanyahu, qui est revenu au pouvoir après avoir remporté les élections.

4. L'UA soutient la solution pacifique et demande la reprise des pourparlers de paix israélo-palestiniens et des efforts déployés aux niveaux international et régional en vue de parvenir à une solution pacifique, juste et définitive basée sur la solution de deux Etats. Elle demande à la mise en œuvre sans délai des décisions et résolutions pertinentes de l'Union africaine et du Conseil de sécurité qui sans aucun doute pour que cette solution permettront de trouver une solution aux problèmes de la région arabe qui souffre de troubles politiques et de conflits idéologiques, intellectuels et partisans qui ont plongé la région dans la violence et entraîné l'émergence de courants extrémistes en Irak, en Syrie et au Yémen, menaçant ainsi la paix et la sécurité régionales. Une solution viable à la question palestinienne est une solution qui pourrait contribuer à la résolution des problèmes arabes en général et à la réduction de l'état de tension et de frustration dans le monde arabe.

II. Jérusalem occupé:

5. Les tentatives de judaïsation de Jérusalem se poursuivent de la part de l'entité sioniste, qui permet aux extrémistes juifs d'exercer leurs rites religieux à l'intérieur du Haram al-Sharif ainsi que les actions acharnées de l'État sioniste en vue de changer les sites historiques de la ville et d'anéantir les monuments islamiques et chrétiens de la ville, malgré la position internationale claire et représentée par les principes du droit international et les résolutions de la légitimité internationale sur la question dans Jérusalem occupée.

6. En dépit de tous les avertissements et des résolutions internationales, l'Etat d'Israël continue de changer les repères de la ville et de protéger les groupes juifs extrémistes et les colons qui commettent des attaques contre les lieux saints islamiques et chrétiens, entraînant ainsi beaucoup de frictions et de violence dont les victimes sont invariablement des palestiniens musulmans et chrétiens non armés.

7. Les plans de judaïsation se poursuivent donc dans ce qui reste de Jérusalem-Est, avec pour objectif l'élimination totale de la solution de deux Etats, malgré les efforts déployés par le roi Abdullah de Jordanie et le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods. Le président Mahmoud Abbas a invité au cours du dernier sommet arabe de Charm-El-Cheikh tous les hommes libres du monde à visiter Al-Qods, Jérusalem, en solidarité avec la résistance de ses habitants et avec eux dans leur droit à l'établissement de l'Etat de Palestine avec sa capitale à Jérusalem-Est.

III. Pourparlers de paix israélo-palestiniens:

8. Les pourparlers de paix israélo-palestiniens restent gelés et l'engagement d'Israël à la paix demeure faible, surtout à l'ère de Netanyahu dont la politique tend à davantage de violence et d'extrémisme, de confiscation des terres et de persistance dans l'arrogance de la force et de la pire exploitation des alliés d'Israël. M. Netanyahu a révélé la vraie nature de sa position dans sa propagande électorale passée où il déclarait qu'il ne permettra pas l'existence d'un Etat palestinien tant qu'il sera au pouvoir et qu'il poursuivra la construction et le renforcement de nouvelles colonies. Il a également déclaré qu'il ne négociera pas sur Jérusalem et n'abandonnera pas la frontière sur le fleuve Jourdain. Il a également demandé à l'Autorité palestinienne de mettre fin à sa relation avec le Hamas et de reconnaître la judaïté de l'Etat d'Israël comme condition à la reprise des négociations.

9. L'intransigeance israélienne et le blocage de toute possibilité d'accord a poussé les palestiniens à s'engager sur une autre voie, celle de l'internationalisation de la cause palestinienne. Forte d'un large soutien arabe et international, l'Autorité palestinienne s'est tournée vers les Nations Unies pour leur demander de fixer un délai pour mettre fin à l'occupation et a demandé l'admission à un certain nombre d'organisations internationales, dont la Cour pénale internationale qui a accueilli la Palestine comme membre depuis le 1er Avril 2015.

10. Le Président Abbas a déclaré dans son discours devant le sommet arabe de Mars 2015, que malgré tous les efforts pour internationaliser la cause palestinienne en réponse à l'intransigeance israélienne, les palestiniens restent attachés à la paix fondée sur la légitimité internationale et l'Initiative de paix arabe et conformément à la résolution 19/67 de l'Assemblée générale, qui insiste sur la fin de l'occupation, l'accession de la Palestine à l'indépendance et sa pleine souveraineté sur son territoire occupé depuis 1967, avec sa capitale à Jérusalem-Est, ainsi que sur la résolution du problème des réfugiés conformément à la Résolution 194, l'arrêt complet de la colonisation, y compris Jérusalem, la libération des prisonniers et la levée du siège sur la bande de Gaza et la non-récurrence de la saisie des fonds de la fiscalité .

11. Les efforts et les pressions internationaux en vue d'améliorer la situation entre les deux parties se poursuivent dans l'espoir de redynamiser le processus de paix. A cet égard la responsable de la politique étrangère européenne, Federica Mogherini œuvre pour activer la participation européenne aux négociations, outre sa tentative d'impliquer davantage des Etats arabes, comme l'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Egypte dans le travail du Quartet au Moyen-Orient composé des Etats Unis, des Nations Unies, de l'Union européenne et de la Russie. L'Union européenne, dans une série de rapports annuels dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme, a déclaré qu'Israël doit faire tous les efforts pour reprendre rapidement le processus de paix au Moyen-Orient, exhortant également l'Autorité palestinienne à prendre des mesures positives pour reprendre les pourparlers de paix, et a demandé à Israël de garantir le respect du droit international et des droits de l'homme dans les territoires occupés. Les déclarations du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, un jour avant sa victoire aux élections législatives, ont suscité de graves préoccupations à Bruxelles et à Washington, quand il a dit que les Palestiniens n'auront pas d'Etat, tant qu'il sera au pouvoir. Il convient de rappeler que l'Union européenne a choisi le chevronné négociateur italien Fernando Gentilini comme son Représentant spécial pour le Moyen-Orient.

IV. Les élections israéliennes et leurs implications:

12. Le parti du Likoud dirigé par le Premier ministre israélien sortant Benjamin Netanyahu a remporté une victoire surprise aux élections générales anticipées israéliennes. Les résultats offrent au Premier ministre sortant, Benjamin Netanyahu, une forte chance de former un gouvernement de coalition de droite. Ils lui permettent de présider le gouvernement israélien pour la quatrième fois, devenant ainsi le premier ministre israélien à la longévité la plus longue. Les résultats donnent au Likoud 30 sièges au parlement (Knesset), composé de 120 membres, tandis que son principal rival, l'Union sioniste, dirigé par Isaac Herzog, qui représente le centre-gauche, 24 sièges.

13. A la lumière des résultats des dernières élections remportées par l'ancien Premier ministre Benjamin Netanyahu, tout indique qu'il n'y a aucun partenaire israélien engagé à mener des négociations pacifiques pour parvenir à une solution politique satisfaisante. Par conséquent les actions palestiniennes sur le plan international en vue de trouver une solution pacifique qui restaure les droits palestiniens et instaurer la justice sur le terrain ne peuvent pas être considérées comme unilatérales. Les résultats

confirment également l'adhésion de l'électeur israélien au projet expansionniste colonial prôné par le Likoud, à l'escalade et à l'affirmation de la judaïté de l'Etat, le soutien à l'extrémisme israélien et le refus de la solution de deux Etats.

14. Les partis israélo-arabes ont occupé la troisième place et ont obtenu 14 sièges dans la nouvelle Knesset, selon le décompte des voix effectué à la sortie des bureaux de vote. C'est là la plus grande part obtenue par les Palestiniens à l'intérieur de la Ligne verte dans l'histoire, ce qui les met face au défi de bien exploiter cette force parlementaire considérable. Les partis arabes ont participé pour la première fois dans le cadre d'une liste commune et prévoient de devenir la troisième force dans la prochaine Knesset et de jouer un rôle influent dans la vie politique, même s'ils refusent de participer à tout futur gouvernement, en raison de la différence considérable entre leur programme et celui des autres formations.

V. Situation palestinienne interne:

15. Le gouvernement palestinien continue de déployer des efforts en vue d'unir le peuple palestinien de mettre fin à la division, de faire de la réconciliation palestinienne une réalité et d'organiser des élections présidentielles et législatives dans les meilleurs délais et ce, conformément aux accords conclus à Doha, au Caire et à Gaza respectivement.

16. Pour atteindre cet objectif, il a été convenu, lors du Conseil central palestinien, d'envoyer une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine dans la Bande de Gaza tout en laissant le gouvernement d'entente nationale continuer à assumer son rôle, malgré les obstacles qui se dressent sur son chemin afin d'exercer ses pleins pouvoirs et le contrôle sur les passages en vue de la reconstruction de la Bande de Gaza.

17. À cet égard, nous insistons sur la nécessité d'appréhender la situation palestinienne à travers la légitimité palestinienne afin de préserver l'unité de la position et de la représentation.

VI. Les réfugiés palestiniens:

18. Un tiers des réfugiés palestiniens sont enregistrés auprès de l'UNRWA, soit plus de 1,4 millions de réfugiés dans 58 camps de réfugiés reconnus en Jordanie, au Liban, en Syrie, dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

19. En raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région arabe, en particulier en Syrie, qui accueille dans un seul camp, le camp de réfugiés de Yarmouk, environ 160 000 réfugiés Palestiniens, leur souffrance a considérablement augmenté au cours de la dernière période où l'Organisation de l'Etat Islamique exerce son contrôle sur de grandes parties du camp près de Damas, la capitale syrienne. Cependant, l'entrée de cette Organisation, connue des médias sous le nom de «Daesh" ou ISIS dans le camp, a provoqué la peur chez les habitants dont plus de 2.500 ont fui dans les districts voisins, après que la police ait facilité leur passage. Il semble que la nouvelle réalité a contribué à l'unité des factions palestiniennes contre l'Organisation extrémiste.

20. La Syrie a annoncé par la voix du ministre de la Réconciliation nationale, Ali Haidar, que la situation actuelle dans le camp de réfugiés de Yarmouk, au sud de Damas, dont "l'Etat islamique" contrôle de grandes parties, nécessite "une solution militaire". La population du camp, avant le début du conflit syrien, était d'environ 160 000, il n'en reste aujourd'hui que 18 000.

21. Tout le monde sait que les premières victimes d'une intervention militaire sont les réfugiés non armés et innocents d'autant que cette intervention syrienne serait probablement aérienne, par un pilonnage des zones résidentielles sans écarter la possibilité d'utilisation d'armes chimiques interdites faisant un grand nombre de blessures et de décès parmi les enfants et les femmes. Par conséquent, la souffrance des réfugiés palestiniens augmente de plus en plus en l'absence de solutions politiques à leur cause et l'incapacité de la communauté internationale de mettre en œuvre les décisions de la légitimité internationale appuyant leur droit au retour dans leur patrie d'origine, la Palestine.

VII. Conclusions et recommandations:

22. Nous réaffirmons notre soutien à la résolution pacifique de la question palestinienne à travers les mécanismes de négociation convenus en conformité avec les principes du droit international, toutes les décisions pertinentes antérieures de l'UA, les résolutions de l'ONU et de la Ligue arabe.

23. Nous demandons le retour immédiat aux négociations pacifiques entre les Israéliens et les Palestiniens. Nous invitons la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il cesse immédiatement la colonisation, les assassinats, la destruction de maisons et l'expansion dans les territoires palestiniens. Israël doit également retourner à la solution de deux Etats et reconnaître le droit des palestiniens à établir leur Etat avec sa capitale à Jérusalem-Est dans les frontières de 1967 afin de vivre en paix côte à côte avec l'Etat israélien pour que la paix puissent prévaloir dans la région.

24. L'Union africaine exhorte les factions palestiniennes à s'unir et à promouvoir les valeurs de réconciliation nationale afin d'adopter des positions de négociation unifiées pour bénéficier du soutien régional et international en vue de contraindre la partie israélienne à accepter les termes et les conditions palestiniennes soutenues par les décisions internationales à savoir la solution de deux Etats.

25. L'Union africaine s'engage à soutenir la cause palestinienne dans tous les fora internationaux. Elle exhorte ses États membres à soutenir la juste cause de la Palestine dans tous les fora internationaux ainsi que la lutte du peuple palestinien pour mettre en place un Etat indépendant sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec comme capitale Jérusalem-Est. L'Union africaine réaffirme également toutes ses décisions précédentes pertinentes en soutien à la cause palestinienne.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2015-06-15

Report of the Commission on the Situation in the Middle East and Palestine

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8533>

Downloaded from African Union Common Repository